

DÈS  
L'APPEL DU  
PRESCRIPTEUR



**PRENDRE** connaissance et  
**TRANSMETTRE** les protocoles de soins  
du service hospitalier



**INFORMER** le médecin traitant



**COMMANDER** les médicaments et  
en assurer l'acheminement



**LIVRER** et **INSTALLER**  
le matériel médical



**FORMER** les infirmières  
libérales, les proches et le patient à  
l'utilisation du matériel



**SUIVRE** le patient et **SOUTENIR** l'entourage



UNE DYNAMIQUE  
DE PROXIMITÉ  
POUR UNE MEILLEURE  
**RÉACTIVITÉ**



**experf**

Professionnels de Santé à Domicile

[www.experf.fr](http://www.experf.fr)

ENSEMBLE, RÉINVENTER L'ESSENTIEL

RECEVOIR  
DES SOINS  
DE QUALITÉ

OU

VIVRE  
SA VIE

plus besoin de choisir...

**experf**

Professionnels de Santé à Domicile

## QUI EST EXPERF ?

EXPERF, soins à domicile, est un prestataire de santé à domicile (PSAD). Nous assurons la fourniture aux patients en situation de dépendance, de handicap ou de maladie, des services et matériels nécessaires à leur prise en charge médicale ou paramédicale à domicile. Les technologies et prestations mises en œuvre sont délivrées au patient sur prescription médicale; elles font l'objet d'un remboursement sur la base des tarifs de responsabilité définis par l'Assurance Maladie et figurent sur la Liste des produits et prestations remboursables (LPPR).

## Ensemble, réinventer l'essentiel

Nous croyons en la généralisation d'un modèle de prises en charge des patients à domicile qui replace l'être humain au centre de toutes les perspectives. En bâtissant des relations privilégiées et de confiance avec tous les acteurs de santé, nous conjugons compétences humaines et expertises métiers pour assurer l'initiation et la continuité des traitements au domicile des patients.

### Un accompagnement complet

Nous assurons un suivi qualitatif et personnalisé : nos équipes d'infirmières et de diététiciennes coordinatrices permettent l'initiation et assurent la continuité des traitements de perfusion ou de nutrition à domicile, en toute sécurité. Ces dernières s'articulent pour cela avec les infirmières libérales, qui elles, réalisent les soins, conformément à la prescription médicale.

Plus de  
**10 ANNÉES**  
À VOTRE SERVICE

### Nos domaines d'activité

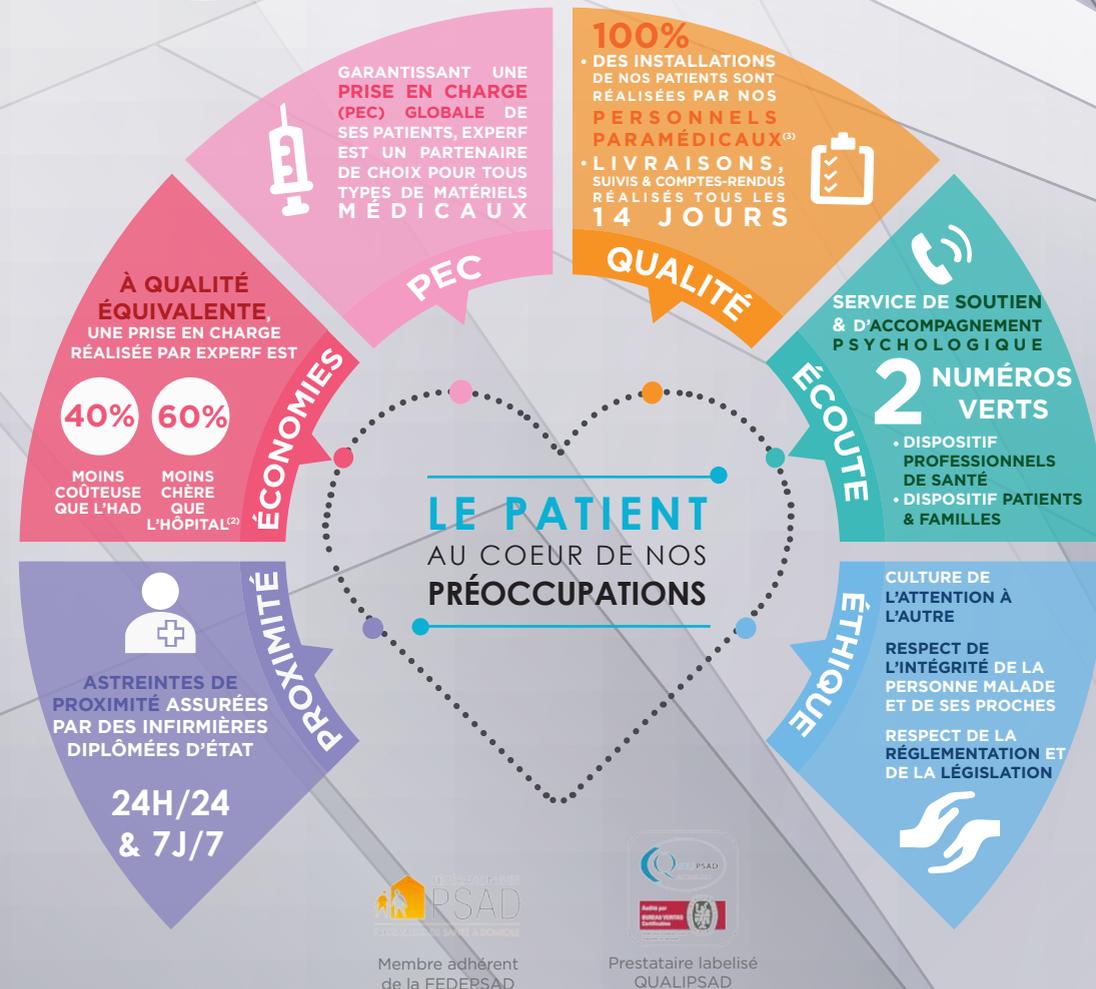
- NUTRITION PARENTÉRALE
- CORTICOTHÉRAPIE
- NUTRITION ENTÉRALE
- IMMUNOGLOBULINES
- ANALGÉSIE IV
- ANALGÉSIE LOCO RÉGIONALE
- INSULINOTHÉRAPIE PAR POMPE
- TRAITEMENTS D'HÉMOCHROMATOSE
- CHIMIOTHÉRAPIE
- APO MORPHINE SOUS-CUTANÉE
- ANTIBIOTHÉRAPIE
- HYDRATATION
- TRAITEMENTS ANTIVIRAUX ET FONGIQUES

AINSI QUE LES AUTRES PRISES EN CHARGES LPPR

## POURQUOI EXPERF ?



LES PATIENTS RECONNAÎTSENT LA QUALITÉ DES PRESTATIONS RÉALISÉES PAR EXPERF<sup>(1)</sup>



Membre adhérent de la FEDERSAD



Prestataire labélisé QUALIPSAD

(1) 97% des patients et de leur entourage se disent satisfaits ou très satisfaits des prestations EXPERF. Source : Enquête Qualité Patients 2019

(2) Source : « Le Synalam et la Fédération Nationale des Infirmiers (FNI) apportent les preuves de la supériorité médico-économique du modèle libéral de prise en charge à domicile », Position Paper, Mars 2012

(3) Les personnels paramédicaux comptent pour environ 13% des emplois pourvus par le secteur des PSAD (Source : Livre Blanc du Synalam et du SNADOM, Juin 2010). EXPERF se distingue en la matière puisque plus de 67.9% de ses effectifs sont composés d'infirmières et de diététiciennes coordinatrices.